



CENTRE VAL
DE LOIRE

Réglementation sportive 2019-2020

SOMMAIRE

Réglementation générale.....	3
Rappels Réglementaires.....	5
Offre Jeune en Région Centre – Val-de-Loire.....	5
Animation Automnale.....	6
Dimanche 24 novembre 2019	Bourges
Championnat Régional Indoor.....	7
Dimanche 8 décembre 2019	Olivet
Animation Hivernale de Tours.....	8
Dimanche 19 janvier 2020	Tours
Étape au sol.....	9
Samedi 1er février 2020	Tours
Championnat Régional FFSU.....	10
?	?
Tête de rivière d'Orléans.....	11
Dimanche 5 avril 2020	Olivet
Championnat Régional Jeune et Régate Régional.....	12
Dimanche 24 mai 2020	Bourges

Réglementation Générale

a. Code des régates et code des compétitions d'aviron indoor

Le code des régates et le code des compétitions d'aviron indoor de la Fédération Française d'Aviron s'appliquent aux manifestations régionales.

b. Inscription aux régates

Toutes les inscriptions aux régates régionales se font sur le serveur de la Fédération Française d'Aviron :

<https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Puis Onglet évènement -> inscriptions -> Choix de la manifestation -> Choix de l'épreuve -> engagement de l'embarcation avec numéro de licence et nom du délégué -> validation

Il est possible de faire une extraction des inscriptions sous format Excel.

Un système de préclôture des inscriptions est mis en place : à la date de préclôture, la liste des engagés est envoyée à l'ensemble des clubs participants afin qu'ils puissent ajuster leurs engagements si nécessaire avant la date de clôture.

Pour toutes questions sur les inscriptions, vous pouvez contacter par email Alexandre Huss :

alexandre.huss@ffaviron.fr (téléphone : 06 75 24 90 18).

c. Rédaction de l'avant programme

L'avant programme est rédigé en concertation entre la Ligue, le Club Organisateur et la Présidente de la Commission Régionale des Arbitres (PCRA) de la Ligue.

Il est joint à ce document pour l'ensemble des régates ayant lieu cette saison sur la Ligue.

Il est renvoyé un mois avant la manifestation aux clubs de la Ligue mais aussi aux clubs environnants.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Les courses ouvertes peuvent être modifiées en fonction du nombre d'engagés en regroupant des catégories courant sur une même distance.

d. Rédaction du programme

Le programme est rédigé à l'issue de la réception des engagements.

Le CTS est en charge de la rédaction de ce programme.

Le programme est envoyé à l'ensemble des clubs inscrits pour le jeudi précédant la régata.

e. Affichage des résultats et communication

Les résultats sont affichés à l'issue de chaque course et sont envoyés aux clubs à la fin de la régata.

f. Ligue et Club Organisateur : modalités d'organisation

La Ligue prend en charge les récompenses comptant pour les courses décernant un titre régional.

Les épreuves hors catégorie Jeunes (en 1x et 2x) se verront décerner le titre de champion régional lors des Championnats Interrégionaux.

Le Club Organisateur prend en charge les récompenses pour les autres épreuves.

Le Club Organisateur prend en charge la restauration des personnes œuvrant sur cette manifestation (arbitres, chronométreurs, bénévoles).

Le Club Organisateur doit demander les autorisations nécessaires à la tenue de la manifestation et met en place la sécurité.

Les clubs de la Ligue participants à la manifestation mettent à disposition un bénévole pour l'organisation en cas de demande l'organisateur.

g. Jury et Comité d'équité

Le Jury est nommé pour chaque régates par le PCRA un mois avant le début de la manifestation et transmet la liste des membres du Jury à la Ligue et au Club Organisateur.

Le Comité d'Équité est composé du Président du Club Organisateur, du Président de la Ligue, du Président du Jury et du CTS.

En dehors des litiges lors des régates, il est chargé du choix de maintenir la manifestation en cas de problèmes extérieurs pouvant entraîner des risques.

h. Obligation des rameurs de la catégorie Jeune, J15 et J16

Dans le cadre des manifestations régionales, la Ligue impose d'être titulaire de l'aviron d'Or pour les rameurs de la catégorie Jeune, les J15 et les J16 souhaitant concourir en skiff.

i. Matériel

De façon à permettre un bon enchaînement des courses, il sera demandé aux clubs de mettre à disposition son matériel. Pour le bon déroulement des rotations de matériel, l'échauffement et le retour au calme sont interdits sur l'eau.

j. Numéro de couloir et de dossard

A la charge de la Ligue pour les courses en contre la montre et à la charge des clubs pour les courses en ligne. Toutes les embarcations devront être munies de leur numéro sous peine de ne pas être classées.

k. Contrôle anti-dopage

Les manifestations régionales étant inscrites sur le calendrier national, des contrôles anti-dopage peuvent avoir lieu.

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Catégories de rameurs

La FFA classe les rameurs en catégories d'âge et catégories de poids.

Pour favoriser la pratique de masse et encourager l'émulation, des catégories complémentaires peuvent être créées en fonction du niveau de valeur des compétiteurs et du type de compétition.

Catégorie	Epreuve	J12	J13	J14	J16	J18	Senior	Ancienne catégorie
Jeune	J10 et moins							benjamin
	J11	oui						benjamin
	J12	oui	oui	oui				benjamin
	J13		oui	oui				minime
	J14			oui				minime
Junior	J15				oui	oui	oui	cadet
	J16				oui	oui	oui	cadet
	J17				oui	oui	oui	junior
	J18				oui	oui	oui	junior
Senior	Senior					oui	senior	

Les rameurs de la catégorie jeune ne peuvent concourir que dans des bateaux armés en couple.

Épreuves hommes, femmes ou mixtes

Les femmes peuvent participer aux épreuves hommes. Les équipages des épreuves mixtes sont constitués à parité d'hommes et de femmes.

OFFRE JEUNE EN RÉGION CENTRE – VAL-DE-LOIRE

L'offre Jeune comptant pour le classement national Jeune 4 étapes hivernales ainsi que le Championnat Régional et concerne les catégories J12, J13 et J14 :

- Étape 1 : Animation Automnale (Bourges), dimanche 24 novembre 2019, épreuves en quatre de couple avec barreur, yolette et huit de couple sur 4000m.
- Étape 2 : Championnat Régional Indoor (Olivet), dimanche 8 décembre 2019, relais à 4 rameurs sur 2000m avec deux passages non consécutifs par rameur.
- Étape 3 : Animation Hivernale (Tours), dimanche 19 janvier 2020, épreuves en 4x+ sur 4000m
- Étape 4 : Étape au sol (Tours), samedi 1^{er} février 2020
- Championnat Régional (Bourges) : dimanche 24 mai 2020, distance de 500m pour le 1x J12, distance de 1000m pour le 1x J13, J14 et le 2x J14.

Les 4 premières étapes ainsi que le championnat de Ligue permettent de rapporter des points de participation pour le classement Jeune.

Le championnat régional est qualificatif pour le championnat interrégional en 1x J13 et J14 et en 2x J14.

Obligation du brevet d'or pour participer au championnat de France, 75% de l'équipage doit avoir participé au Championnat Régional.

Les engagements sont libres pour le championnat de France.

CALENDRIER

Mardi	29 octobre	8h00	ouverture des inscriptions
Jedi	14 novembre	20h00	préclôture des inscriptions
Dimanche	17 novembre	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	24 novembre	8h30	réunion des délégués

ÉPREUVES

Matin - Tête de rivière 4000m		Après-midi – Course en ligne 1000m	
1 SH1x	un rameur en couple senior homme	15 SH4x	quatre rameurs en couple sans barreur
2 SH2-	deux rameurs en pointe senior homme	16 J16H8+	huit rameurs en pointe avec barreur
3 SF1x	une rameuse en couple senior femme	17 J14H8x+	huit rameurs en couple avec barreur
4 SF2-	deux rameurs en pointe senior femme	18 SF4x	quatre rameuses en en couple sans barreur
5 J16H1x	un rameur en couple J16 homme	19 J16F8+	huit rameuses en pointe avec barreur
6 J16H2-	deux rameurs en pointe J16 homme	20 J14F8x+	huit rameuses en couple avec barreur
7 J16F1x	une rameuse en couple J16 femme		
8 J16F2-	deux rameuses en pointe J16 femme		
9 SH4x	quatre rameurs en couple sans barreur		
10 SF4x	quatre rameuses en couple sans barreur		
11 J14H8x+	huit rameurs en couple avec barreur		
12 J16H8+	huit rameurs en pointe avec barreur		
13 J16F8+	huit rameuses en pointe avec barreur		
14 J14F8x+	huit rameuses en couple avec barreur		

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- à partir de 9h30 4000 mètres contre la montre
- à partir de 14h 1000 mètres en ligne

LIEU DE LA COMPÉTITION

Aviron Club de Bourges, Chemin du Grand Mazières, 18000 BOURGES

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club de Bourges (représenté par Richard Aspord)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Alexandre Huss)

Président du Jury : Nicolas Jolly

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET OPEN INDOOR

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019

GYMNASE DE LA VANOISE - OLIVET

CALENDRIER

Mardi	05 novembre	8h00	ouverture des inscriptions
Dimanche	01 décembre	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	08 décembre	9h00	réunion des délégués

ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Sénior – distance de course : 42 195m (Marathon)

1 SH 9h50 senior H/F indiv et équipe

Sénior – distance de course : 10 000m

2 SH 9h50 senior H/F indiv et équipe

Sénior – distance de course : 500m

3 SH 10h00 senior homme

Sénior PR3-ID – distance de course : 500m

4 SH-PR3-ID 10h00 senior homme PR3-ID

J14 – distance de course : 1 000m

5 J14H 10h20 jeune 14 ans homme

6 J14F 10h30 jeune 14 ans femme

J16 – distance de course : 2 000m

7 J16H 10h50 junior 16 ans homme

8 J16F 11h10 junior 16 ans femme

J18 – distance de course : 2 000m

9 J18H 11h30 junior 18 ans homme

10 J18F 11h40 junior 18 ans femme

Sénior – distance de course : 2 000m

11 SH 11h50 senior homme

12 SF 12h00 senior femme

Open – Relais à 4 sur 2 000m

13 SH open 12h10 open homme

J14 – Relais à 4 sur 2 000m

14 J14H 12h20 jeune 14 ans homme

15 J14F 12h30 jeune 14 ans femme

J10/J11/J12 – Relais à 4 sur 2 000m

16 J12M 12h30 jeune 12 ans mixte

ÉPREUVES PAR ÉQUIPE

Le marathon (42 195m) et le 10 000m peuvent se courir par équipe de 2, 3 ou 4 rameurs. Le nombre de relais est libre. Les mixtes de clubs sont autorisées.

LICENCES

Les personnes non licenciées à la Fédération Française d’Aviron doivent être munis d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l’aviron en compétition.

CLASSEMENT JEUNES

Le relais J14 compte pour le Classement Jeunes.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase de la Vanoise, 1111 Rue du Général de Gaulle, 45160 OLIVET

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club Orléans Olivet (représenté par Nathalie Dörfliger)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d’Aviron (Alexandre Huss)

Présidente du Jury : Amélie Zech

ANIMATION HIVERNALE

DIMANCHE 19 JANVIER 2020

TOURS

CALENDRIER

Mardi	17 décembre	8h00	ouverture des inscriptions
Jeudi	09 janvier	20h00	préclôture des inscriptions
Dimanche	12 janvier	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	19 janvier	8h30	réunion des délégués

Merci de tenir compte d'un temps de rotation de 35 minutes pour les 1x et 2- et de 40 minutes pour les 2x et 4x+

Matin - Tête de rivière 4000m				Après-midi – Course en ligne 1000m			
1	SH2-	9h30	deux rameurs en pointe	13	SH4x	14h00	quatre rameurs en couple sans barreur
2	SH1x	9h40	un rameur en couple	14	SF4x	14h15	quatre rameuses en couple sans barreur
3	J14H4x+	9h50	quatre rameurs en couple avec barreur	15	J14H4x+	14h30	quatre rameurs en couple avec barreur
4	SH4x	10h00	quatre rameurs en couple	16	J14F4x+	14h45	quatre rameuses en couple avec barreur
5	SH2x	10h10	deux rameurs en couple	17	J16H4x	15h00	quatre rameurs en couple sans barreur
6	SF2-	10h20	deux rameuses en pointe	18	J16F4x	15h15	quatre rameuses en couple sans barreur
7	SF1x	10h30	une rameuse en couple				
8	J14F4x+	10h40	quatre rameuses en couple avec barreur				
9	J16F2-	10h50	deux rameuses en pointe				
10	J16F1x	11h00	une rameuse en couple				
11	J16H2-	11h20	deux rameurs en pointe				
12	J16H1x	11h30	une rameuse en couple				
19	SF4x	11h40	quatre rameuses en couple				
20	SF2x	11h50	deux rameuses en couple				

MIXTES DE CLUBS

Les mixtes de clubs sont possibles, nous vous invitons à vous mettre en contact les uns avec les autres pour les réaliser en fonction de vos souhaits.

CLASSEMENT

Le classement sera effectué au temps sur les courses du matin et de l'après-midi

LIEU DE LA COMPÉTITION

Aviron Tours Métropole, Avenue de Florence, 37000 TOURS

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Tours Métropole (représenté par François Freslon)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Alexandre Huss)

Président de Jury : Hervé Blaise

ÉTAPE AU SOL

SAMEDI 1ER FÉVRIER 2020

TOURS

CALENDRIER

Mardi	7 janvier	8h00	ouverture des inscriptions
Dimanche	26 janvier	18h00	clôture des inscriptions
Samedi	1er février	14h00	réunion des délégués

ÉPREUVES

Les épreuves proposées comporteront différents parcours d'habiletés au sol et des ateliers d'évaluation des qualités physiques adaptés à la catégorie Jeune.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Aviron Tours Métropole, Avenue de Florence, 37000 TOURS

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Tours Métropole (représenté par François Freslon)

CHAMPIONNAT RÉGIONAL FFSU

?

?

La date et le lieu du championnat régional FFSU ne sont pas connus à ce jour.

CALENDRIER

Mardi	?	8h00	ouvertures des inscriptions (à faire également sur le site du CRSU)
Dimanche	?	12h00	clôture des inscriptions
Dimanche	?	8h00	réunion des délégués au club house

BASSIN : Plan d'eau du Val d'Auron

DISTANCE : 1000 m

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU

Pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire, la licence FFSU est obligatoire. Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site du CRSU (<https://sport-u-centrevaldeloire.com/> -> INSCRIPTION SPORT IND depuis le menu d'accès rapide en haut à droite sous le champ de recherche)

ÉPREUVES

		Séries	Finales
1	MU2x Handi	9h30	11h30
2	HU2x	9h40	11h40
3	FU2x	9h40	11h40
4	HU4x	9h50	11h50
5	FU4x	9h50	11h50
6	MU4x	9h50	11h50
7	HU8+	10h00	12h00
8	FU8+	10h00	12h00
9	MU8+	10h00	12h00

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications en fonction des rotations de coques et du nombre d'engagés par course.

CLASSEMENT

Le classement sera effectué au temps.

LIEU DE LA COMPÉTITION

?

ORGANISATION

Club Organisateur : ?

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Alexandre Huss)

Président du Jury : Nicolas Jolly

CALENDRIER

Mardi	03 mars	8h00	ouverture des inscriptions
Jeudi	26 mars	20h00	préclôture des inscriptions
Dimanche	29 mars	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	05 avril	8h30	réunion des délégués

Merci de tenir compte d'un temps de rotation de 45 minutes.

Matin - Tête de rivière 4 500m

1	J14H4x+	9h45	quatre rameurs en couple avec barreur
2	J16H4+	10h00	quatre rameurs en pointe avec barreur
3	SH8x+/+	10h15	huit rameurs en couple ou pointe avec barreur
4	J16F4+	10h30	quatre rameuses en pointe avec barreur
5	J14F4x+	10h45	quatre rameuses en couple avec barreur
6	SH4x+	11h00	quatre rameurs en couple avec barreur

MIXTES DE CLUBS

Les mixtes de clubs sont possibles, nous vous invitons à vous mettre en contact les uns avec les autres pour les réaliser en fonction de vos souhaits.

CLASSEMENT

Le classement sera effectué au temps.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase du Beauvoir, 191 Rue de Beauvoir, 45160 Olivet

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club Orléans Olivet (représenté par Nathalie Dörfliger)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Alexandre Huss)

Président de Jury : Nicolas Jolly

RÉGATE DE BOURGES / CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNE

DIMANCHE 24 MAI 2020

BOURGES

CALENDRIER

Mardi	28 avril	8h00	ouvertures des inscriptions
Jeudi	14 mai	20h00	préclôture des inscriptions
Dimanche	17 mai	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	24 mai	8h00	réunion des délégués au club house

ENGAGEMENTS J18 ET SENIOR

Si vous souhaitez participer à la même épreuve le matin et l'après-midi, il est obligatoire de s'inscrire le matin et l'après-midi.

Pour augmenter la densité des courses, privilégiez le double le matin et le quatre l'après-midi.

CLASSEMENT

Le classement sera effectué au temps.

Une récompense sera décernée au premier de chaque épreuve et au champion de la Ligue du Centre – Val de Loire dans la catégorie Jeune (pour rappel les titres de champions régionaux seront décernés lors des championnats de Zone).

ÉPREUVES

2000m

1	SH2x	9h00	19	SH2x	14h
2	SF2x	9h10	20	SF2x	14h10
3	SH4x/-	9h20	21	SH4x/-	14h20
4	SF4x/-	9h30	22	SF4x/-	14h30

1500m

5	J16H1x	9h50	23	J16H2x	14h50
6	J16H4x	10h00	24	J16H2-	15h00
7	J16H4-	10h10	25	J16F1x	15h10
8	J16H4+	10h20	26	J16F4x	15h20
9	J16F2x	10h30	27	J16F4+	15h30
10	J16F2-	10h40			

1000m

11	J13H1x	11h00	28	J13F1x	15h50
12	J14H1x	11h10	29	J14F1x	16h00
13	J14H2x	11h20	30	J14F2x	16h10
14	J14F4x+	11h30	31	J14H4x+	16h20
15	Handi 1x	11h40	32	SOpen2x	16h30
16	Yolette Adapté	11h50	33	SOpen8x/+	16h40
17	SOpen4x	12h00			

500m

18	J12H1x	12h20	34	J12F1x	17h00
----	--------	-------	----	--------	-------

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications en fonction des rotations de coques et du nombre d'engagés par course. Des regroupements d'épreuves sont susceptibles d'être également effectués.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Aviron Club de Bourges, Chemin du Grand Mazières, 18000 BOURGES

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club de Bourges (représenté par Richard Aspod)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d'Aviron (Alexandre Huss)

Présidente du Jury : Amélie Zech